

Antiquaire négociant d'art

Formation chef d'entreprise 2016 - 2017

**Nouveau
référentiel**



**Allie L'histoire de l'art et l'art
du beau.**

**Transmets les beautés du
passé.**

Le métier...la formation...

les cours du Centre IFAPME Wavre répondent à une double exigence de culture générale et de spécialisation.

Fondements de toute compétence particulière, les cours généraux visent à l'acquisition des notions de base de l'histoire de l'art et de l'histoire des styles européens, ainsi qu'à l'initiation aux problèmes juridiques et commerciaux.

Ils débouchent sur une dizaine de cours spécifiques, privilégiant chacune des familles d'objets dont l'antiquaire moderne assume la promotion: du mobilier à l'orfèvrerie en passant par la peinture, la sculpture, la céramique, les tapisseries, les gravures...

Horaires

Pour les 2 années : cours les lundis et mardis de 13h50 à 17h40, 2x 256heures.



Possibilité de convention de stage

La convention de stage a pour but de permettre aux candidats d'acquérir dans une entreprise la maîtrise de la profession tout en suivant obligatoirement les cours organisés par le centre de formation.

Avantages pour le maître de stage

En cas de convention longue durée :

L'indemnité à payer au stagiaire est déductible en frais généraux

Visites, activités extérieures,...

La formation théorique dispensée dans le cadre des cours d'Antiquaire doit être complétée par une indispensable insertion des candidats dans la pratique quotidienne du marché de l'art et une familiarisation soutenue avec les diverses manifestations de l'activité professionnelle.

Les candidats, en complément à leurs cours, doivent suivre un certain nombre d'activités en relation immédiate avec le marché de l'art : assistance aux ventes publiques, visites de foires et marchés, de musées ou d'expositions...

Le diplôme

A l'issue des 2 années de formation, un jury de fin d'études (identification circonstanciée de pièces) donne accès au diplôme.

Mais aussi... des cycles de conférences...

Découvrir la section Patrimoine par les cycles de conférences accessibles à tous!

www.centrenbw.ifapme.be
(section patrimoine)

Centre IFAPME Namur/Brabant wallon est un Centre de formation du réseau IFAPME



INTERESSE(E) ?

Renseignements :

Site de WAVRE

Rue Charles Jaumotte, 7
1300 WAVRE (Limal)

Tél : 010/41.95.82

E-mail: wavre.patrimoine@ifapme.be
centrenbw.ifapme.be

Antiquaire négociant d'art

Conditions d'admission

1. Avoir satisfait à l'obligation scolaire
2. Etre titulaire :
 - soit d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur (y compris professionnel si antérieur à 1998) ou d'un certificat d'apprentissage;
 - soit d'un certificat du second degré de l'enseignement général, technique ou artistique;
 - soit d'un certificat du troisième degré de l'enseignement professionnel et avoir obtenu la qualification de 6^e année;
 - soit être titulaire d'un registre de commerce au moment de l'inscription.
3. Se soumettre à une épreuve de sélection organisée par le Centre et portant sur les acquis antérieurs en rapport avec la formation choisie, la culture générale et la motivation (le nombre de candidats admis en 1^{re} année est limité).
4. S'engager à rechercher un stage complémentaire aux cours chez un professionnel formateur
5. Etre disposé à acquérir l'outillage personnel de base.

Droit d'inscription

245 € par an.

Le programme de formation (2 ans)

Les cours dispensés sur les 2 années de formation :

MATIERES	1 ^{re}	2 ^e
Histoire de l'art	60	32
Mobilier	44	44
Art moderne	20	20
Sculpture	-	24
Peinture	20	22
Gravure	22	-
Tapisserie	-	20
Orfèvrerie	-	20
Verre	12	-
Céramique	24	-
Achat - vente - expertise	-	20
Gestion commerciale	54	34
Droit civil et commercial	-	20
Total d'heures	256	256

EN COURS DE REVISION

Votre investissement

Une formation en alternance demande motivation, travail et dynamisme.

Je me destine à devenir indépendant, je dois devenir autonome, je dois donc m'engager, valoriser mon travail à l'extérieur ! Faire des démarches pour progresser et me faire connaître !

Etre disponible pour participer, en cours d'année, à un certain nombre d'activités imposées : conférences, visites de musées, travaux en bibliothèque...

Les formateurs

ont été choisis non seulement pour leur aptitude à enseigner la théorie de leur discipline, mais aussi pour l'expérience concrète de l'objet d'art et la familiarité avec la réalité commerciale qu'ils doivent à leur fonction de conservateur de collections publiques ou privées, d'antiquaire ou de commissaire-priseur.

Les cours sont prolongés par les visites guidées de musées, d'expositions ou de collections particulières, afin d'assurer un contact direct avec les œuvres.

Découvrez l'ensemble de nos sections en consultant:

www.centrenbw.ifapme.be
www.ifapme.be

